

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50
ABONNEMENT CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

PROJET D'EXPOSITION A MONTREAL

Depuis longtemps la Chambre de Commerce du District de Montréal et la Ligue des Hommes d'Affaires de Montréal font des efforts pour ressusciter les Expositions annuelles dans notre cité à l'instar de Toronto et d'Ottawa.

Un certain nombre de personnes marquantes du commerce, de l'industrie et de la finance se sont intéressées au projet et il s'est formée une "Association de l'Exposition Industrielle de Montréal" qui a ses directeurs et ses officiers.

Une réunion des Directeurs aura lieu vendredi matin à 11 heures à l'Hôtel de Ville, dans la salle privée du Maire.

On semble sortir de la période des tâtonnements préliminaires pour entrer dans la voie de l'action efficace.

Le Conseil Municipal a voté \$10,000 à l'Association, le gouvernement provincial a mis \$5,000 à sa disposition et on peut espérer une somme de \$50,000 du gouvernement fédéral.

Il n'y a aucun doute que la Ville donnera l'usage des terrains nécessaires.

Le ministre de l'Agriculture à Ottawa et le ministre du même département à Québec ont accepté d'être présidents honoraires de l'Association, aussi celle-ci est-elle assurée du concours et du patronage du gouvernement fédéral et du gouvernement local.

Les directeurs de l'Association peuvent être également assurés du concours des commerçants et des industriels de Montréal, car il est évident qu'une Exposition dans notre Cité ne peut qu'être profitable à son commerce et à son industrie.

Nous donnons ci-dessous les noms des officiers et des directeurs de l'Association :

Sir George Drummond, président; Hon. F. L. Béique, vice-président; M. H. Laporte, vice-président; M. Henry Miles, secrétaire-trésorier; échevin L. A. Laporte, M. S. D. Vallières, M. H. A. Ekers, Hon. J. D. Rolland, Hon. W. C. Edwards, M. R. Wilson-Smith, M. C. H. Catelli, M. Thomas Gauthier, Col. A. E. Labelle, M.

W. E. Davis, du Grand-Tronc; M. A. E. Harris, du Canadian Pacific, et Son Honneur le Maire de Montréal.

CONSERVES ALIMENTAIRES

L'analyste en chef du Département du Revenu de l'Intérieur vient de publier un bulletin relatif à l'analyse des conserves de viandes. Ce bulletin fait ressortir que les conserves aussi bien celles importées que celles préparées au Canada sont saines. 76 échantillons examinés, sauf une seule exception relative à une terrine de faisan, ont été reconnus en parfait état de conservation. L'analyste en chef déclare au sujet de cette exception: "L'échantillon qui forme cette exception étant une conserve de gibier peut être dans un état tel que les consommateurs le préfèrent."

Il est, en effet, des amateurs de gibier "faisandé". Des goûts et des couleurs on ne discute guère, toutefois il semble que, dans le cas de gibier faisandé l'indication devrait en être faite sur la boîte.

Le seul agent de conservation qui ait été rencontré dans les échantillons analysés est l'acide borique, encore ne l'y a-t-on trouvé qu'en très petite quantité.

MESURE DE SURETE

Le gouverneur général en conseil a passé un ordre interdisant l'importation au Canada du bétail et des peaux de l'Etat de Pennsylvanie pour une période de six mois.

Cet ordre est motivé par une très forte épidémie de fièvre aphteuse qui vient d'éclater dans cet Etat.

Bien qu'il se fasse peu ou pas d'importation d'animaux et de peaux de cet Etat au Canada, on ne peut que louer le gouvernement de la mesure qu'il vient de prendre. Il est nécessaire, en effet, qu'on sache, aussi bien ici qu'à l'étranger, que le gouvernement veille à ce que le bétail Canadien ne soit pas contaminé par les importations étrangères.

LE TUNNEL DE SAINTE-CLAIRE

La Compagnie du Grand-Tronc vient de mener à bonne fin une entreprise hardie, oeuvre admirable de M. Joseph Hobson, ingénieur consultant de cette Compagnie.

On vient, en effet, d'inaugurer les nouveaux travaux du tunnel international de Sainte-Claire, d'une longueur de 6,000 pieds, entre Sarnia et Port Huron.

L'objet de la Compagnie était de remplacer la vapeur par l'électricité comme force motrice pour la traction de ses trains dans le parcours du tunnel.

Grâce aux locomotives électriques qui ont été spécialement construites pour le trafic de ce tunnel, la Compagnie du Grand-Tronc obtient un service plus rapide tout en donnant aux voyageurs plus de confort. Il n'y a plus de fumée et la lumière est partout répandue à profusion. Ces locomotives peuvent transporter un train de 1,000 tonnes à travers le tunnel en 15 minutes, soit à raison de 4 trains de 1,000 tonnes à l'heure; c'est plus que n'en demande le trafic du tunnel à l'heure actuelle.

Deux pompes d'une capacité, l'une de 5,500 gallons et l'autre de 4,000 gallons par minute ont été installées pour l'épuisement de l'eau. 480 lampes électriques ont été placées dans le tunnel à 10 pieds au-dessus des rails avec 30 lampes à arc à chaque entrée.

La station électrique installée à Port Huron a des fondations en béton armé, sur lesquelles s'élève une structure en acier et une construction en briques bonnes d'un aspect imposant.

L'inauguration du tunnel et la prise en charge par la Compagnie du Grand-Tronc de l'installation électrique faite par la Compagnie Westinghouse, a été l'occasion d'une fête splendide.

Les invités arrivant de tous côtés aussi bien du Canada que des Etats-Unis, au nombre d'environ 300, furent reçus par M. E. H. Fitzburgh, troisième vice-président de la Compagnie. A la station de Sarnia, était M. Joseph Hobson, auteur des plans, qui avait lui-même surveillé